

## Communiqué de presse

2 mars 2016

#Baromètre / #Artisanat / #Bâtiment / Conditions de #travail / #Santé / #Stress / #Burnout

# Baromètre ARTI Santé BTP (2<sup>e</sup> édition) Artisans du bâtiment : le surinvestissement au travail, facteur de mal-être au quotidien !

53% des artisans souvent stressés

43% des artisans ont un suivi médical irrégulier voire inexistant

Paris, le 2 mars 2016 - La CAPEB, la CNATP, et le pôle d'innovation IRIS-ST dévoilent aujourd'hui le 2<sup>e</sup> baromètre ARTI Santé BTP, enquête nationale dédiée à l'analyse de la santé des artisans du BTP. Cette nouvelle édition conforte l'enseignement marquant de l'édition précédente (2014) quant à la fragilité de l'état de santé physique et psychologique des artisans du BTP. Un pessimisme accru dans ce nouveau baromètre, face à la hausse des affections physiques et psychologiques. L'intensité du travail, la pression qui repose sur les chefs d'entreprise artisanales du BTP - de 0 à 20 salariés - combiné à une conjoncture économique toujours très mauvaise, malgré une relative accalmie attendue pour 2016\*, expliquent cet état des lieux peu réjouissant.

## Montrer l'état de santé physique et psychique des artisans du BTP

La nouvelle édition du baromètre ARTI Santé BTP, portant sur l'année 2015, conforte les enseignements de la première édition (2014). La fragilité de l'état de santé physique et psychologique des artisans du BTP s'exprime à travers de nombreux indicateurs : en moyenne, 1 sur 2 (53%) se considère ainsi comme fatigué ou souvent à très souvent victimes de stress.

## CHIFFRES CLES 2015



1 43%  
DES ARTISANS SONT  
UN SUIVI MÉDICAL  
IRRÉGULIER VOIRE  
INEXISTANT



2 53%  
DES ARTISANS SE  
DISENT ÊTRE SOUVENT A  
TRÈS SOUVENT  
STRESSÉS



3 53%  
DES ARTISANS  
CONSIDÈRENT ÊTRE  
FATIGUÉS



4 35%  
DES ARTISANS  
DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ  
OU PEUT-ÊTRE ÉTÉ  
VICTIME D'UN BURN OUT



5 40%  
DES ARTISANS SONT  
PESSIMISTES POUR  
L'AVENIR



6 39%  
DES ARTISANS SE  
SENTENT ISOLÉS

### Une bonne santé apparente mais qui recouvre en réalité une variété de maux

Malgré une très légère baisse en 2015 (78% contre 80% en 2014), les artisans se perçoivent globalement en bonne santé. Un masque de solidité que contredit une réalité de maux variés.

La plupart des artisans souffrent ainsi de **douleurs musculaires** (79%), tandis que près d'un sur deux accusent une **fatigue importante** et des **troubles du sommeil** (43%). D'autres indicateurs, plus marginaux (affectant moins d'un artisan sur quatre) complètent ce tableau peu réjouissant : il s'agit notamment de troubles émotionnels (24%), de problèmes de vue (23%) ou encore d'audition (16%).

### Dépression et burn-out : quand le mal-être au travail prend le dessus

Qu'il s'agisse de **surcharge de travail**, de **stress chronique**, d'**incertitude sur l'avenir** ou encore de **solitude dans la prise de responsabilité**, le « surinvestissement » est tel que le chef d'entreprise artisanal du BTP se retrouve parfois dans un état d'**épuisement physique et mental**. Le **manque de suivi médical - irrégulier voire inexistant** pour 43% des artisans du BTP - ou encore le sentiment d'**isolement** (39%) n'arrangent rien. Le corps dit « stop » et c'est le « burn out » (ou

épuisement professionnel), avec le risque de maladies dépressives : 7% déclarent avoir fait un burn out, tandis que 28% pensent en avoir fait un.

## Facteurs explicatifs

Bien qu'ils bénéficient de facteurs « protecteurs » du stress (passion du métier, forte autonomie, soutien et reconnaissance sociale, bonnes relations sociales...), plus de la moitié des artisans du BTP sont ainsi victimes d'un stress chronique mettant en danger leur santé mentale et physique.

L'intensité du rythme de travail, de la pression des délais, du déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, des exigences physiques et mentales de la fonction (95 %), le sentiment d'isolement sont autant de facteurs propices à l'altération de la qualité de vie et de travail des artisans du BTP.

La conjoncture économique\* jouerait également un rôle de catalyseur du phénomène de stress en renforçant le sentiment d'insécurité (fortes variations de l'activité, faible visibilité sur les commandes et l'avenir, difficultés de trésorerie...) et en accentuant les difficultés liées à la concurrence (multiplication des demandes de devis, réactivité, guerre des prix, contraintes de délais ...).

**Patrick Liébus, Président de la CAPEB explique :** « *Dans le contexte économique que nous connaissons, la pression accrue pèse sur les épaules des chefs d'entreprise artisanale du BTP. Dans ces conditions nous ne pouvons malheureusement pas nous étonner du diagnostic réitéré par cette nouvelle édition du baromètre Arti Santé BTP ! Ces résultats sont des indicateurs criants d'une réalité vécue quotidiennement par les artisans du BTP, et leurs proches. Nous devons les garder en tête et continuer de nous battre en faveur de l'amélioration de leurs conditions de travail !* »

**Françoise Despret, Présidente de la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes (CNATP), commente :** « *Prévenir c'est mieux que guérir, banalité diront certains ! Lorsque les situations l'exigent, répéter des évidences est une nécessité. Lorsque le contexte économique est difficile, les conséquences ne sont pas toujours seulement là où le croit. L'inquiétude vécue par le chef d'entreprise se matérialise par du stress, une hygiène de vie chaotique, une fragilisation de sa santé. Grâce au baromètre nous possédons des indicateurs qui sont une vraie richesse que nous devons exploiter. Un contexte lourd rejaillit immuablement sur toute l'entreprise. Loin des idées toutes faites, agir pour travailler avec plus de sérénité est bénéfique pour tous, car l'entreprise est un tout auquel les artisans sont attentifs. La CNATP, la CAPEB et Iris-ST en sont pleinement conscients et se félicitent de posséder cet outil, et de le faire vivre.* »

**Mélanie BAUMEA, Chef de projet d'IRIS-ST précise :** « *Les artisans du BTP se sont à nouveau mobilisés en nombre pour répondre à cette 2<sup>ème</sup> édition du baromètre qui permet de mieux comprendre le stress ressenti par les artisans, d'en comprendre les causes et les multiples conséquences* »

### Méthodologie :

Enquête réalisée en France métropolitaine, via un questionnaire administré en ligne auprès d'un panel représentatif de 2 783 chefs d'entreprise artisanale du BTP, de 0 à 20 salariés, en septembre et octobre 2015. Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité ont été conservés pour l'analyse des résultats. L'échantillon a été raisonnable de sorte à avoir une lisibilité suffisante et se rapprocher de la représentativité du secteur.



\*source : note de conjoncture CAPEB

#### **A propos de la CAPEB :**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment ([www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

\*\* Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : [https://twitter.com/capeb\\_fr](https://twitter.com/capeb_fr)

#### **A propos de la CNATP :**

Créée en 1993, la Chambre nationale de l'artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage. Ces deux métiers regroupent plus de 20 activités. ([www.cnatp.org](http://www.cnatp.org))

On compte

- 61179 entreprises de Travaux publics et de Paysage. 92,6 % de ces entreprises sont artisanales (moins de 20 salariés).
- 31663 entreprises sont Travaux publics soit 91,74 % du secteur,
- 25690 entreprises sont Paysagistes soit 96,34 %.
- Les effectifs salariés des entreprises de Travaux publics de moins de 20 salariés sont de 76077.

#### **A propos d'IRIS-ST :**

Créée en 2007 par la CAPEB et la CNATP, l'IRIS-ST est le pôle d'innovation Santé-Sécurité de l'Artisanat du BTP, label attribué par l'Etat. Sa mission est d'améliorer les conditions de travail des artisans du BTP par la mise à disposition d'outils et de solutions adaptés (sensibilisation, recherche, actions partenariales...).

Pour en savoir plus : [www.iris-st.org](http://www.iris-st.org).

#### **Contacts presse**

Hopscotch : [Baptiste.Romeuf](mailto:Baptiste.Romeuf@hopscotch.fr) - Tél : 01 58 65 00 45 - [bromeuf@hopscotch.fr](mailto:Bromeuf@hopscotch.fr)

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)